

Saint-Joseph-de-Sorel

L'INFORMATION MUNICIPALE



Volume 31 n° 3
Juin 2017



Chers(es) Saint-Josephois(es),

Le retour de la saison estivale annonce la reprise des activités en plein air. Pourquoi ne pas profiter de nos divers parcs, de la piscine, des jeux d'eau avec ses tables à pique-nique, du terrain de tennis, qui sont à votre disposition pour festoyer en famille ? Nous offrons aussi à la population le terrain de jeux pour les enfants de 5 à 14 ans.

Nous vous invitons à sortir en famille pour assister aux festivités de la Fête Nationale organisée par votre Ville, qui se dérouleront le 24 juin prochain. À cet effet, je vous invite à consulter la programmation concoctée par votre Conseil, à l'endos de la présente.

Le 20 mai dernier, nous avons remis des caissettes de fleurs aux citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel, au Centre Récréatif Aussant, et ce, afin d'embellir les parterres contribuant ainsi à rehausser l'image de votre Ville. Si vous êtes locataires, les fleurs doivent être plantées ou semées dans des pots ou des boîtes, puisque ce n'est pas seulement le rôle du propriétaire de participer.

Au cours de l'été, la Ville sera évaluée par l'organisme « Les Fleurons du Québec » pour l'attribution de sa nouvelle cote de classification horticole. Nous avons toujours pour objectif d'atteindre les 4 fleurons. Il faut alors continuer de planter ou semer le plus de fleurs possible. Nous avons besoin de la contribution de tous les citoyens, commerçants et dirigeants d'entreprises.

Si vous désirez avoir un jardin ou un potager, vous devez le faire dans la cour arrière, si possible. Si vous n'avez pas l'espace requis et que vous désirez en avoir un, il y a un jardin communautaire le long de la rue Chevrier, près du parc de l'Ilménite. Pour plus de détails, veuillez contacter Sylvie Cadieux, au 450 743-8639. Elle en est la responsable, même si le terrain n'appartient pas à la Ville.

Toutefois, il ne faudrait pas oublier le respect de la réglementation dans nos parcs et autres lieux de la Ville concernant la garde des chiens, les stationnements, etc.

Enfin, les membres du Conseil et moi-même souhaitons à tous les citoyens et citoyennes de passer un bel été dans votre Ville, de profiter de vos vacances en famille et d'être prudents sur la route lors de vos déplacements.



Crédit photo : Steve Gauthier



FÊTE NATIONALE 2017 À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

**LE COMITÉ RECOMMANDE AUX RÉSIDANTS DE DÉCORER
LEUR MAISON POUR RENDRE LA VILLE PLUS EN FÊTE !!!**

24 JUIN 2017

Parc Charlemagne Péloquin

12h00 : Animation avec les moniteurs
du Terrain de jeux de la Ville.

13h00 : Animation dans le parc : jeux
gonflables, maquillage, etc.



La Tablée Au Centre Récréatif Aussant



17h00 : Prélude Musique folklorique

18h00 : Hommage au Drapeau et présentation patriotique

18h15 : Souper La Tablée (fèves au lard avec le traiteur
Michel Lavallée)

19h00 : Soirée dansante avec Musique Yvon Daunais



Les membres du Comité organisateur de la Fête Nationale
des québécois, le maire et les conseillers(ères) vous
souhaitent une **JOYEUSE FÊTE NATIONALE !**

« Venez nous rencontrer ! »



La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tient à souligner la contribution du Gouvernement du Québec et du Mouvement National des Québécoises et Québécois ainsi que la participation de notre Député de Bécancour-Nicolet-Saurel, Monsieur Louis Plamondon.

PISCINE - BAIN LIBRE

HORAIRE

DATE : du 17 juin au 20 août 2017
(si la température le permet)
HEURE : Tous les jours de 12h30 à 20h30
COÛT : GRATUIT pour toute la population

RÈGLEMENTS

1. Le port du casque de bain est OBLIGATOIRE.
2. TOUTE CONSOMMATION est prohibée à la piscine.
3. Toute personne en état d'ébriété ou autre ne pourra être admise à la piscine.
4. Il est défendu de courir, pousser, bousculer.
5. Après avertissement, le responsable pourra expulser toute personne qui ne respecte pas les règlements.

N.B. D'autres règlements seront affichés à l'intérieur du pavillon.

GYMNASTIQUE ACTIVE

Dans le cadre du **Programme Aînés actifs**, des cours de « gymnastique active » sont donnés par **Mme Myriam Chevigny** au **Parc de la Pointe-aux-Pins**, depuis le **vendredi 26 mai**, et ce, jusqu'au **vendredi 28 juillet 2017**, de 9h00 à 10h30.



DÉCÈS DE MONSIEUR JACQUES LATRAVERSE

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel offre ses plus sincères condoléances à la famille de Monsieur Jacques Latraverse, employé à la retraite, qui a travaillé pendant 38 ans, pour la municipalité.



Monsieur Jean-Guy Cournoyer

siègera comme pro-maire à compter du 10 juillet 2017

Monsieur Cournoyer a été élu conseiller pour la première fois en novembre 1995. Il est membre des comités suivants : Comité consultatif environnemental, Comité de la Fête des Bénévoles, Comité des Parcs et Loisirs, Comité de Sécurité Incendie, Comité de Protection civile Municipale.

TERRAIN DE JEUX 2017

Le terrain de jeux sera en opération du **26 juin au 11 août 2017**, du **lundi au jeudi de 09h00 à midi et de 13h00 à 15h00** et le **vendredi de 09h00 à 11h30** au Centre Récréatif Aussant (Aréna).

INSCRIPTIONS

Une préinscription, réservée uniquement aux **résidents de Saint-Joseph-de-Sorel**, aura lieu du **29 mai au 9 juin 2017 inclusivement**. Lors de l'inscription, vous devez fournir une preuve de résidence. Le coût de l'inscription est **gratuit**.

L'inscription pour les **non-résidents** aura lieu du **12 au 21 juin 2017 inclusivement**. Lors de l'inscription, vous devez fournir votre carte du citoyen. Le coût de l'inscription est de **100\$**.

Prendre note que vous pouvez vous inscrire jusqu'au **21 juin 2017**.

Les inscriptions se prendront durant les heures de bureau de l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

Pour vous inscrire au Terrain de jeux, vous devez être âgés de 5 à 14 ans.

NOMINATIONS

Le Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel est heureux de vous présenter les nominations aux postes de responsable du terrain de jeux et de la piscine municipale pour la saison 2017.



Madame Valérie Forcier
Coordonnatrice
du Terrain de jeux



Madame Marilou Moreau
Sauveteur en Chef,
Piscine municipale

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant à l'Hôtel de Ville au **450 742-3744** et en faisant mention de l'adresse civique la plus proche du luminaire afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!



HEURES D'OUVERTURE HORAIRE D'ÉTÉ

BUREAU ADMINISTRATIF À L'HÔTEL DE VILLE (DE MAI AU 1^{er} LUNDI DE SEPTEMBRE)

Lundi au jeudi de :	08h15 à 12h00 13h00 à 16h30
Vendredi :	08h15 à 11h45 Fermé l'après-midi

FERMETURE DU BUREAU POUR LA PÉRIODE DES VACANCES

Le bureau sera fermé du 24 juillet
au 4 août 2017 inclusivement.

TRAVAUX PUBLICS

(DU 1^{er} LUNDI DE MAI AU 1^{er} LUNDI DE SEPTEMBRE)

Lundi au jeudi de :	07h00 à 12h00 13h00 à 17h00
Vendredi :	08h00 à 12h00 Fermé l'après-midi

CONGÉS FÉRIÉS À VENIR

Les bureaux de la municipalité seront fermés:

Jeudi 22 juin PM • Vendredi 23 juin
Jeudi 29 juin PM • Vendredi 30 juin
Lundi 4 septembre

COMPTES DE TAXES DATES DE PAIEMENT

N'OUBLIEZ PAS

Troisième versement :	16 août 2017
-----------------------	--------------

TERRAIN DE SOCCER

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire informer la population que le terrain de soccer est réservé pour des joutes et des pratiques du Club de Soccer du Bas-Richelieu, tous les lundis, mardis, mercredis ainsi que les jeudis, de 17h30 à 20h30.

RAMPE DE MISE À L'EAU

N'oubliez pas qu'à compter du 1^{er} juin, vous devez posséder votre passe pour utiliser le stationnement de la rampe de mise à l'eau. Un maximum de 50 passes sera émis par année d'émission.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Dates: 19 juin - 10 juillet - 21 août
18 septembre - 2 octobre 2017

Heure : 19h00 - début de la séance ordinaire

SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE : (POLICE, INCENDIE ET AMBULANCE) 911
Sûreté du Québec - appel de service : 450 310-4141
Travaux publics (urgence) : 911
(bris d'aqueduc, égout, fuite de gaz, affaissement de la rue)

INCENDIE VILLE DE SOREL-TRACY :
Prévention administrative 450 780-5600, p. 5200

Garage municipal, voirie : 450 743-4572
Secrétariat : 450 742-3744
Secrétariat : (télécopieur) 450 742-1315
Courriel : ville@vsjs.ca •••• **Site web :** www.vsjs.ca
Aréna : (loisirs) 450 743-3205
Piscine : 450 742-1602
Local du 3^e âge : 450 743-5431
Centre animalier Pierre-De Saurel : 450 746-7272

MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC Pierre-De Saurel : 450 743-2703
Site web : www.mrcpierredesaurel.com

USINE DE FILTRATION SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy 450 743-7087

MAIRE ET CONSEILLERS(ÈRES)

• Olivar Gravel.....	450 742-3148
• Serge Baron.....	450 742-5818
• Jean-Guy Cournoyer.....	450 743-8779
• Vincent Deguise.....	450 742-4379
• Michel Latour.....	450 746-8965
• Francine Parenteau.....	450 746-0896
• Jacques Renaud.....	450 743-7803

AVERTISSEUR DE FUMÉE

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résidant de vérifier régulièrement les piles afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

Information Municipale de Saint-Joseph-de-Sorel

Tirage : 1 100 exemplaires
Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils Itée
Comité : Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel
Rédacteur en chef : Olivar Gravel
Dépôt légal : 2^e trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidents.